La vérité et les pouvoirs publics de l’instructeur

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0394
SourceBoite_043-21-chem | Condorcet.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d’un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l’autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 04/05/2021

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/12275?context=pdf

La vérité et les pouvoirs publics de l'instruction

394

"La 1ère condition de toute instruction étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute autorité politique ; et si néanmoins cette indépdce ne peut être absolue, il résulte du principe qu'il faut la leur rendre dépdts que de l'assimilation des représentants du peuple, pour que de ts les pouvoirs, il soit le - corruptible, le + éloigné d'être entraîné par des intérêts particuliers, le + soumis à l'influence de l'opinion qui des h. éclairés et sur tt pour qu'il soit celui de qui émanent les lois et les changts, il soit où l'on le moins un ennemi du progrès des lumières, le - opposé aux améliorations que ce progrès doit amener."

Condorcet. Rapport sur l'org. de l'I.P (20-21 Avril 92)

BnF MSS

O ≡ ms VII . f 451-2.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/12275?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/12275?context=pdf